Outre les risques que fait peser le CETA sur notre agriculture et nos services publics, je veux ici m'attarder sur les conséquences de cet accord sur nos emplois. L'histoire témoigne que les belles promesses du libre-échange en matière de développement économique et d'emploi sont rarement tenues. Ce que l'on voit, c'est bien souvent la mise en concurrence des économies nationales, la stagnation des salaires et l'accroissement du chômage.

Rappelons-nous simplement l'accord de libre-échange nord-américain. Après deux décennies d'application, son bilan est accablant : entre 1994 et 2010, il a entraîné la perte de 700 000 emplois aux États-Unis. Cet accord a également eu des effets désastreux au Mexique, avec la destruction de l'agriculture paysanne. Au total, 4 millions d'emplois auraient été détruits par cette vaste mise en concurrence sur le continent nord-américain.

Ces risques sur l'emploi ne peuvent être ignorés au moment de nous prononcer sur la ratification du CETA : ils sont bien réels. Loin des projections optimistes de la Commission européenne, une étude universitaire conduite en 2016 par deux économistes américains conclut à la disparition de 200 000 emplois dans l'Union européenne, dont 45 000 en France, d'ici à 2023. Pour le Canada, on estime le nombre d'emplois perdus à 30 000. Cet accord, c'est la stratégie du perdant-perdant. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR. – Mme Bénédicte Taurine applaudit également.)*